Frontenac constatait en 1675 que, parmi les habitants, il y avait douze cents fusils, et je doute fort que les hommes en état de porter les armes dépassassent quinze cents à cette date. Tous les colons faisaient la chasse au bout de leurs terres; de plus on se souvenait des Iroquois.

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que nos milices avaient adopté de bonne heure certaines pièces d'uniforme puisque, en 1665, on mentionne les capots bleus de Montréal. J'ai vu aussi les tuques blanches de Québec, les tuques rouges des Trois-Rivières citées par occasion. C'est une question à éclaircir. Ces couleurs n'ont pas dû être ordonnées; elles ont surgies au hazard, mais tout militaire sait que le seul uniforme dont on ne saurait se passer pour reconnaître un régiment ou un corps quelconque est la coiffure.

La population ayant atteint en 1680 le chiffre de dix mille âmes on s'aperçut que le nombre des armes-à-feu ne correspondait plus à celui des miliciens. Le roi annonça qu'il allait envoyer quelques centaines de fusils (et même des épées) pour être vendus au prix coûtant par les capitaines des côtes. Le prix coûtant signifiait que, à la guerre, le milicien fournirait son fusil. En temps de paix il s'en servait pour la chasse.

Le relevé officiel de 1681 donne ce qui suit :

Le releve omciel de 1081 donne ce q	ui suit:		
	Fusils	Pistolets	Ménages
Montréal	185	1	247
Lachine	91	6	216
Laprairie	30	3	28
Longueuil	15		10
Ile Ste-Thérèse	8	4	9
Tremblay	1.		4
Boucherville	27	6	30
Varennes	20		15
Verchères	15		11
Contrecœur	17		12
Saint-Ours	16		14
Chambly	21		12
Sorel	26		20
Villemur	9		
D'Autray	7		18
Lavaltrie	12	12	
Repentigny	35		22
Lachesnaye	17		14
Ile Jésus	7		4
Québec	204	35	188
Monceaux	18		7